

**DELIBERATION**  
**du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 24 avril 2018**

---

Délibération n° 2018 – 24/04/2018 – 12

*Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention  
ou engageant l'Université de Bourgogne*

---

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

**Approuve avec 27 voix pour (unanimité) :**

**les contrats et conventions emportant versement de subvention ou engageant l'université  
de Bourgogne suivants :**

**Pôle Recherche**

**Convention n° 2018-0066.**

**Pôle Formation et Vie universitaire**

**Convention n° 8210.**

**Pôle des affaires juridiques et institutionnelles**

**Conventions n° 8225 - 8226**

Dijon, le 25 avril 2018

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

*P.J. : Convention Pôle Recherche  
Convention Pôle Formation et Vie universitaire  
Conventions Pôle des affaires juridiques et institutionnelles*

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

**Pour approbation du CA**

**Accords et conventions emportant versement de subventions par l'uB et ceux d'ordre stratégique pour l'ensemble de l'établissement ou engageant fortement l'uB**

(en application de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'uB en date du 12 juillet 2012)

Conseil d'Administration du 24/4/2018

Pôle ou service instructeur: **PAJI**

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires	Objet	Montant de la subvention
8225	Espace Entreprise	10/04/2018	Association Bourgogne Franche-Comté Numérique Place des Nations Unies BP 87009 21070 DIJON Cedex	Participation de la Région Bourgogne Franche-Comté et des écosystèmes numériques régionaux au salon Vivatech qui se déroule les 24 - 25 et 26 mai 2018 à Paris.	5 000,00 € HT
8226	P.A.J.I.	11/04/2018	APUB Amphithéâtre Gutenberg Esplanade Érasme BP21877 21078 DIJON Cedex	Versement d'une contribution financière de 20 000€ pour la mise en œuvre du programme d'action de l'association en faveur des personnels de l'uB. Année 2018.	20 000,00 €

**Pour approbation du CA**

**Accords et conventions emportant versement de subventions par l'uB et ceux d'ordre stratégique pour l'ensemble de l'établissement ou engageant fortement l'uB**

(en application de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'uB en date du 12 juillet 2012)

Conseil d'Administration du 24/4/2018

Pôle ou service instructeur: **Pôle Formation et Vie Universitaire**

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires	Objet	Montant de la subvention
8210	Université de Bourgogne	30/03/2018	Mme Dominique BLIN, Présidente de l'IRTESS 2 rue du Professeur Marion 21000 DIJON	Convention de partenariat entre l'uB et l'IRTESS relative à la collation du grade de Licence pour les formations de niveau II du travail social	

**Pour approbation du CA**

**Accords et conventions emportant versement de subventions par l'uB et ceux d'ordre stratégique pour l'ensemble de l'établissement ou engageant fortement l'uB**

*(en application de la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'uB en date du 12 juillet 2012)*

**CA**

**24/04/2018**

**Service :**

**Pôle RECHERCHE**

<b>N°</b>	<b>Composantes</b>	<b>Date de réception</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Objet</b>	<b>Montant HT ou net de taxes</b>	<b>Obs</b>
2018-0066	Biogéosciences M. Emmanuel FARA	2018-0066	IRD - Institut de recherche pour le Développement	Contrat de collaboration scientifique TELEPAF - "TELEdéttection des particules Fines pour les risques sanitaires en milieu rural africain"	3 300,00 €	